

Différentes consignes et renseignements concernant les gardes aux urgences pédiatriques - HFME



ATTENTION : parkings payants sur tout le G.H.E. pour tous les étudiants hospitaliers.

Lorsque votre badge sera vérifié (à distance) par Géraldine PONZIO du service de santé, vous pourrez alors accéder :

- au secteur U.V.-chirurgie par la porte située dans la contre-allée (cf la visite du service après la réunion)
- au secteur C.N.P. par la porte coulissante en verre.
- aux escaliers, aux portes « bleues » et au local à vélo.
- Au DAV au 2^{ème} étage de l'HFME (blouses) par l'ascenseur grâce à votre badge.
- **Pas d'accès aux parkings voiture. Seul les accès aux parkings vélo sont autorisés.**

ATTENTION : cette mise à jour peut demander 3 à 4 jours.

Si dans 4 jours, ces accès ne fonctionnent pas, aller voir Géraldine PONZIO au service de santé (aile A1 – 2^{ème} étage) **du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00.**

Lingerie : en attendant l'accès et en cas de problème avec le DAV, **la lingerie (sous-sol de CARDIO) est ouverte de 7 à 12 H et de 13 à 14 H.**

Après la réception du planning établi lors de la réunion d'accueil, pour tout changement de garde, vous devez procéder ainsi :

- **Trouver vous-même un remplaçant**
- **Signaler le changement à votre externe référent** qui fera le changement sur le planning.

GARDES PAYEES : sur les 6 tours : 7G – 8G – 9G – 10G – 11G et urg chir LS.

(voir horaires, paiement et validation sur la feuille annexe)

Dimanche matin : l'externe de l'UHCD signe sur le tour 10 et l'externe des SC signe sur le tour 11.



ATTENTION : bien signer sur le bon tour de garde et le bon jour.

Il est rappelé qu'une garde n'est payée qu'à condition que cette garde soit signée + matricule HCL (voir listing avec vos coordonnées) sur la feuille d'émargement correspondante (1 classeur bleu aux CNP – 1 classeur rouge aux UV-chir LE – mêmes classeurs que les badges).



Fonctionnement particulier du dimanche matin :

L'externe du tour 7 (LS ou LE) va aux UV-chir le matin et aux CNP l'après-midi.

L'externe du tour 8 (LE) reste aux CNP toute la journée.

L'externe du tour 9 va à l'UHCD le matin et aux UV-chir l'après-midi.

L'externe des urgences chirurgicales LS reste aux UV-chir toute la journée.

Paiement des gardes: les gardes sont payées dans un délai de 2 à 3 mois maximum.

En cas de problème de paiement des gardes, merci de vous adresser au service de santé à geraldine.ponzio@chu-lyon.fr uniquement si le délai de 3 mois est passé.

Repos de sécurité : Il est automatique pour les gardes de nuit complète (tour 10 G et tour 11 G).

Repas : tous les repas de midi sont payés par les étudiants.

Les repas du soir sont gratuits tous les jours grâce aux badges non nominatifs. Il existe un badge par tour de gardes payées.

Les badges sont dans la boîte vers le classeur rouge des urgences. Vous devez absolument utiliser le badge correspondant à votre tour de garde. Il faut OBLIGATOIREMENT remplir la feuille d'émargement des badges à chaque fois que en prenez un !!!!

ATTENTION : tout badge perdu sera facturé 7.50€ au dernier étudiant qui l'aura utilisé. Si la fiche n'est pas complétée et qu'un badge se perd, nous considérerons que l'externe qui a oublié de remplir la fiche a utilisé le badge en dernier !

Conseil : ne prenez le badge qu'au moment d'aller manger et remettez le tout de suite dans la boîte après le repas !!

Repas du dimanche à midi : gratuit au self. Ne pas présenter votre badge personnel et signaler que vous êtes de garde aux urgences ped.

Vestiaire :

Un vestiaire est à la disposition tous les externes (urgences médicales et chirurgicales et étages) et des internes des urgences. Il est situé au rez-de-jardin, à droite dans le couloir qui mène à la bibliothèque de l'UHCD (avant les portes battantes).

Il est accessible sans badge. Par contre, il y a un digicode. Voilà le code : **C34A**

Conseil : ne laisser rien de précieux dedans (argent, papier, portable, etc....)

Nuits aux urgences : Chambre de garde (uniquement pour les gardes du tour 10G et 11G)

Une seule chambre est disponible pour les externes avec un seul lit. Elle est située au rez-de-jardin (n° de porte **A2 RJ SMU 009**). Des draps supplémentaires sont à la disposition des externes, s'il veulent se partager la nuit.

ATTENTION : certaines nuits, elle est réservée au Dr VALENSI, médecin sénior des urgences.

Pour le 2^{ème} externe de garde de nuit, il est possible de se reposer dans un des box des CNP qui ferment à minuit.

Certificat optionnel le jeudi après-midi : Si vous êtes de garde ce jour là, il faut trouver un remplaçant. Si cela est impossible, possibilité de présenter un certificat à demander par mail à : maelys.maanan@chu-lyon.fr.

RAPPEL IMPORTANT : les cours du jeudi matin sont OBLIGATOIRES

Pour les externes des urgences (médico-chirurgicales LE et urgences chir LS) :

Pré-fiche d'évaluation :

Cette fiche est à faire remplir par 2 séniors au cours du stage :

- Pour les externes LE : une fois en hospitalisation et une fois aux urgences (CNP ou UV-chir)
- Pour les externes LS : 2 fois pendant le stage.

Cette fiche aidera les séniors qui remplissent vos évaluations en fin de stage sur le site de la fac. Pour les LE le nombre de gardes sera également saisi.

La fiche est à remettre au secrétariat des urgences (rez-de-jardin) avant la fin du stage. Merci.

Procédure en cas d'absence de dernière minute (maladie – problème grave)

- **Prévenir par téléphone le sénior ou l'interne du service :**

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ○ U.V.-chirurgie : 04 27 85 55 78 ○ C.N.P. : 04 27 85 56 58 ○ UHCD : 04 27 85 56 39 |
|---|

○ Soins continus : 04 27 85 56 83

- **Chercher en urgence un(e) remplaçant(e) :**
 - Par téléphone,
 - Par mail : en utilisant la liste de diffusion
- **Envoyer un mail pour information à la secrétaire en charge de l'accueil des externes**

Les étudiants sont en nombre important et le service des urgences compte sur votre esprit de solidarité pour que les remplacements en urgence se fassent en particulier pour les gardes : soir, nuit, dimanche et férié.

Consignes aux étudiants des urgences :

Vous êtes autorisés à « donner » au maximum la valeur d'1 garde (soit 1 garde de nuit ou 2 demi-gardes du soir).

Vous devez également faire un minimum de 165 heures sur 6 semaines pour que votre stage soit validé.

Remplacement par un externe « hors-stage » :

Urgences – secteur CNP :

Il est possible de se faire remplacer par **un(e) étudiant(e) hors stage à condition** :

- **Qu'il ou elle ait déjà fait des gardes aux urgences pédiatriques,**
- **Qu'il soit payé par les HCL au moment du remplacement** (impossibilité de payer une garde à un remplaçant qui est en dispo ou entre son externat et son internat),

- **Il faut signaler ce remplacement à votre référent afin qu'il mette à jour le planning.**

Urgences – secteur UV-chirurgie :

Il est possible de se faire remplacer par **un(e) étudiant(e) hors stage à condition** :

- **Qu'il ou elle ait déjà fait des gardes aux urgences pédiatriques du côté « chirurgical » absolument (avant le 10.9.2018.) ou aux urgences médico-chirurgicales (après le 10.9.2018.),**
- **Qu'il (elle) soit payé(e) par les HCL au moment du remplacement** (impossibilité de payer une garde à un remplaçant qui est en dispo ou entre son externat et son internat),
- **Il faut signaler ce remplacement à votre référent afin qu'il mette à jour le planning.**

Pour les remplacements par les externes « hors stage », il faut que l'externe qui remplace utilise l'identifiant et le code de l'externe remplacé et précise bien en fin d'observation : son nom + remplaçant(e).

IMPORTANT : toute garde reprise sera payée et validée à l'externe remplaçant. Il faut qu'il émarge sur son tour de garde.

Cas particulier du dimanche matin :

- **Étudiant présent à l'UHCD : signature sur le tour N°10**
- **Étudiant présent aux soins continus : signature sur le tour N°11**

Maëlys MAANANE
 04 72 12 97 37 ou 32 97 37
maelys.maanane@chu-lyon.fr
 Secrétariat de réanimation

CONSIGNES pour les accès INFORMATIQUE

Le dossier patient est saisi directement dans EASILY et en particulier dans ASUR (dossier informatisé pour les urgences)

Depuis septembre 2014, le dossier des urgences est informatisé et les externes sont amenés à écrire dans ASUR et EASILY. Pour votre premier accès à EASILY, merci de LIRE ATTENTIVEMENT ce qui suit :

Les habilitations sont faites par la secrétaire en charge de l'accueil des externes avant votre arrivée.

 **les externes affectés aux urgences pédiatriques DOIVENT utiliser un ordinateur fixe à l'UHCD ou aux soins continus, surtout pas un ordinateur des urgences car il ne faut pas les éteindre.** Merci.

Pour accéder à EASILY et à ASUR.

- **Si vous avez un identifiant et un code EASILY récents, vous devez les utiliser.**
- Dans le cas contraire, la 1ère fois, suivre la procédure ci-dessous ABSOLUMENT à partir d'un ordinateur ETEINT
 - Mettre votre identifiant, à savoir : NOM et 2 premières lettres du prénom
 - **ATTENTION : pour les agents extérieurs qui n'ont pas de matricule HCL (D1, ERASMUS)** l'identifiant est : le **nom + ex** (exemple **durandex** – ex remplace le prénom).
- Ensuite :
 - Taper comme mot de passe : **MOT2passe**
 - Changer ensuite le mot de passe comme le propose l'ordinateur en utilisant un mot de passe d'au moins 8 caractères, au moins une majuscule et parfois au moins un caractère (! par exemple)
 - Confirmer le mot de passe choisi.
- Ensuite, vous pourrez ouvrir EASILY et ASUR de n'importe quel ordinateur, même si l'ordinateur est déjà ouvert avec une autre session.

Si ça ne marche pas, merci d'appeler la SIL 654 – 1 et demander à ce que votre mot de passe soit réinitialisé. **Préciser votre numéro de matricule (pour éviter toute erreur)** et demander si votre identifiant ne comporte pas un chiffre en + de votre nom car vous ne pouvez pas le savoir, et moi non plus, et cela arrive quelquefois et peut expliquer que ça ne marche pas.

Si la SIL refuse de vous aider, appelez le secrétariat dont vous dépendez, mais uniquement après avoir essayé tout ce qui est indiqué ci-dessus.

Cas particulier des noms très longs ou en plusieurs parties : l'identifiant ne peut pas dépasser 18 caractères maximum et tous les noms sont attachés (sans tiret, ni espace).

Accès à EASILY (pour les services d'hospitalisation : UHCD, néphro, gastro, etc....)

- Ouvrir GOOGLE CHROME,
- Puis si besoin « applications »,
- Puis cliquer sur « portail EASILY médecin » + identifiant et mot de passe (cf ci-dessus)
- **La première fois valider le paramétrage :**
 - Cliquer sur PARAMETRAGE (3^{ème} icône à partir du bas)
 - Puis paramétrage général,
 - Dans « mes CR» , puis «liste des CR habilités», cliquer sur la croix noire ou verte et le CR passe à droite et la croix devient un moins rouge (= le CR est validé)
 - Ensuite dans « mes UF », puis «liste des CR habilités », cliquer sur la croix noire et faire «confirmer» si besoin, la ou les croix vertes deviennent des moins rouges (= les UF sont validées).
 - Vous pouvez ensuite rechercher votre patient.
 - Cette manip n'est à faire qu'une seule fois.
 - **Accès à ASUR : directement dans « ACCUEIL » (dans la barrette), puis URGENCES, puis ASUR.**

Score de Glasgow adapté à l'enfant

Score	Ouverture Yeux	Réponse verbale		Réponse motrice
		< 2 ans	> 2 ans	
6				Normale
5		Babille	Orientée	Localisée
4	Spontanée	Cris	Confuse	Flexion adaptée
3	Au bruit	Cris faibles	Inappropriée	Flexion anormale
2	A la douleur	Râles	Incompréhensible	Extension, enroulé
1	Absente	Absente	Absente	Absente

Limite inférieure de la pression artérielle systolique

Age	Mm Hg
1 jour – 1 semaine	60
1 semaine – 1 mois	65
1 mois – 1 an	70
1 – 10 ans	$70 + 2 \times \text{âge (années)}$
> 10 ans	90

FREQUENCE RESPIRATOIRE SELON L'AGE

Age/Grade	Valeurs normales						
	I	II	III	IV/V	III	II	I
0-3 mois	<10	10 à 20	20 à 30	30 à 60	60 à 70	70 à 80	>80
3-6 mois	<10	10 à 20	20 à 30	30 à 60	60 à 70	70 à 80	>80
6-12 mois	<10	10 à 17	17 à 25	25 à 45	45 à 55	55 à 60	>60
1-3 ans	<10	10 à 15	15 à 20	20 à 30	30 à 35	35 à 40	>40
6 ans	<8	8 à 12	12 à 16	16 à 24	24 à 28	28 à 32	>32
10 ans	<8	8 à 10	10 à 14	14 à 20	20 à 24	24 à 26	>26

FREQUENCE CARDIAQUE SELON L'AGE

Age/Grade	Valeurs normales						
	I	II	III	IV/V	III	II	I
0-3 mois	<60	60 à 90	90 à 120	120 à 180	180 à 205	205 à 230	>230
3-6 mois	<50	50 à 80	80 à 100	100 à 160	160 à 180	180 à 210	>210
6-12 mois	<40	40 à 60	60 à 80	80 à 140	140 à 160	160 à 180	>180
1-3 ans	<40	40 à 60	60 à 75	75 à 130	130 à 145	145 à 165	>165
6 ans	<40	40 à 55	55 à 70	70 à 110	110 à 125	125 à 140	>140
10 ans	<30	30 à 45	45 à 60	60 à 90	90 à 105	105 à 120	>120

La T° augmente la FC d'environ 20 battements par degré supplémentaire.

ECHELLE DE TRI URGENCES PEDIATRIQUES

A chaque niveau de tri correspond le délai de prise en charge médicale optimale

*Evaluation immédiate par Quick look (état neurologique, respiration, coloration) puis
FC, SaO₂, T°, EVA, Poids systématique +/- FR, TA sauf niveau I*

NIVEAU I : IMMEDIAT = DECHOCAGE/REANIMATION

Détresse vitale sur Quick Look

Pas de prises de constantes au tri installation au déchochage

NIVEAU II : TRES URGENT < 15 minutes

Quick look anormal FC et/ou FR et/ou Sao2 anormal,

EVA ≥ 7 malgré antalgique

Situation instable ou à haut risque = traitement rapide indispensable

Accompagnement aux UV et avis immédiat du sénior

Bébé fébrile < à 1 mois (t°>38)

NIVEAU III : URGENT < 1 heure

Quick look normal mais FC et/ou FR et/ou Sao2 anormaux ou

EVA 5-7 malgré antalgique

Situation urgente, réévaluation à 1 h en salle d'attente par IDE

Bébé fébrile 1 mois-3 mois (t°>38)

NIVEAU IV : NON URGENT < 2 heures

Quick look et constantes normales

Etat stable, adressé par MT (Lettre ou tel), Bébé < 3 mois

Réévaluation à 2h en salle d'attente

NIVEAU V : NON URGENT > 2 heures

Etat stable, 1 examen complémentaire possible

INTERDIT : bébé < 3 mois et maladies chroniques en niveau V



Hôpitaux de Lyon

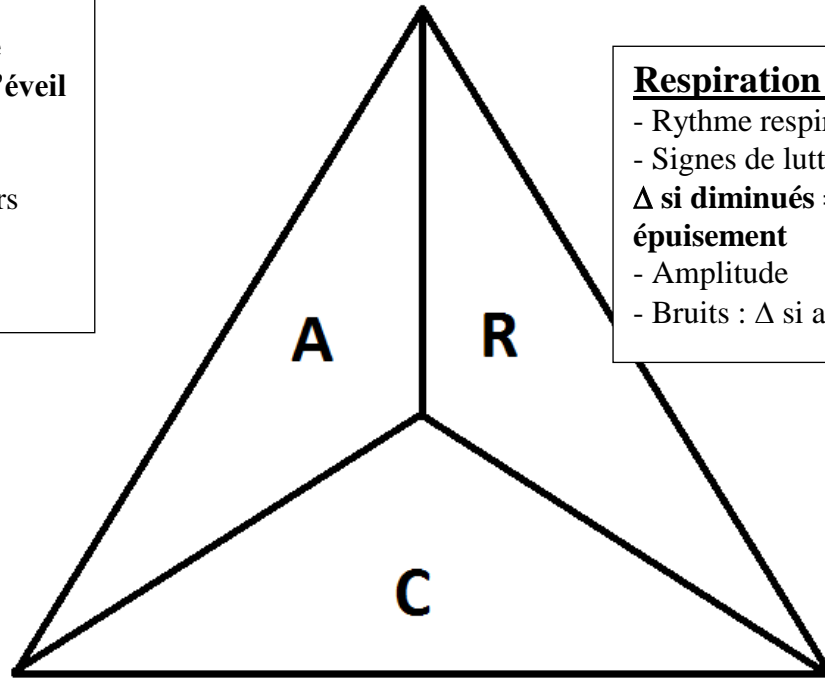
20/11/2015
M Gougne, V Launay
Groupe de travail tri

QUICK LOOK

Triangle d'évaluation pédiatrique : 1^{ère} impression

Aspect

- Conscience (AVPU) :
Δ si trouble de conscience
- Tonus : **Δ si hypotonie à l'éveil**
- Position/regard
- Cris/pleurs/geignement
- Interaction parents/étrangers
- FAST



Respiration (FTVO)

- Rythme respiratoire
- Signes de lutte :
**Δ si diminués =
épuisement**
- Amplitude
- Bruits : **Δ si abolition**

Circulation

- Coloration peau/muqueuses : **Δ si marbrures**

Δ Insuffisance respiratoire et/ou circulatoire compensée/décompensée

Si: Retentissement neurologique

Cyanose/désaturation

→ IR/IC décompensée → Décho

Tachycardie/bradycardie extrême, hypotension

PAIEMENT et VALIDATION des gardes (au 10.9.2018.)

Type de garde	Semaine : Du lundi au samedi	Dimanche et Fériés
Tour 7-G Tour 8-G Tour 9-G Chir L Sud	Validation fac : ½ garde Paiement : 26 euros	Validation fac : 1 garde ½ Paiement : 78 euros
Tour 10G et Tour 11G		Validation fac : Matin : ½ garde Paiement : ½ garde : 26 euros
Tour 10-G	Validation fac : 1 garde Paiement : 52 euros	Validation fac : Matin ½ garde A.M. et nuit : 1 garde ½ Paiement : ½ garde : 26 euros 1 garde ½ : 78 euros
Tour 11-G	Validation fac : 1 garde Paiement : 52 euros	Validation fac : A.M. et nuit : 1 garde ½ Paiement : 1 garde ½ : 78 euros
Si garde de 24 heures (exceptionnel)		Validation fac : 2 gardes Paiement : 104 euros

Fonctionnement particulier du dimanche matin :

- L'externe du tour 7 (LS ou LE) va aux UV-chir le matin et aux CNP l'après-midi.
- L'externe du tour 8 (LE) reste aux CNP toute la journée.
- L'externe du tour 9 va à l'UHCD le matin et aux UV-chir l'après-midi.
- L'externe des urgences chirurgicales LS reste aux UV-chir toute la journée.

Validation des gardes pour les externes des « étages » (cf tableau ci-dessus).

IMPORTANT : Les gardes sont obligatoires que vous soyez de Lyon-Est ou de Lyon-Sud.

Pour les externes de Lyon-Sud, le stage ne valide aucune garde, le nombre de garde n'est donc pas mentionné sur la fiche d'évaluation.

Pour tous les externes de Lyon-Est, le stage valide les gardes et le nombre de gardes réalisées au cours de votre stage est mentionné sur la fiche d'évaluation, saisie par le médecin sénior du service d'affectation.

Votre déclaration en fin de stage se fait sous le signe de la « confiance ». Toutefois, le service de spécialité qui vous accueille et la fac sont amenés à faire des vérifications soit contactant le service, soit

en vérifiant les fiches de paie. C'est la raison pour laquelle il est souhaitable que le planning soit tenu à jour avec la plus grande rigueur.